

Église Évangélique Luthérienne de France

PAROISSE SAINT-MARC DE MASSY ANTONY

6, Allée du Japon, 91300 Massy

Tél. : 01 69 20 31 06

Adresse électronique du conseil presbytéral :

EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Le poste pastoral est vacant,
les candidatures sont bienvenues !

Église Saint-Marc

2, rue des Anglais

(Place Antoine de Saint-Exupéry)

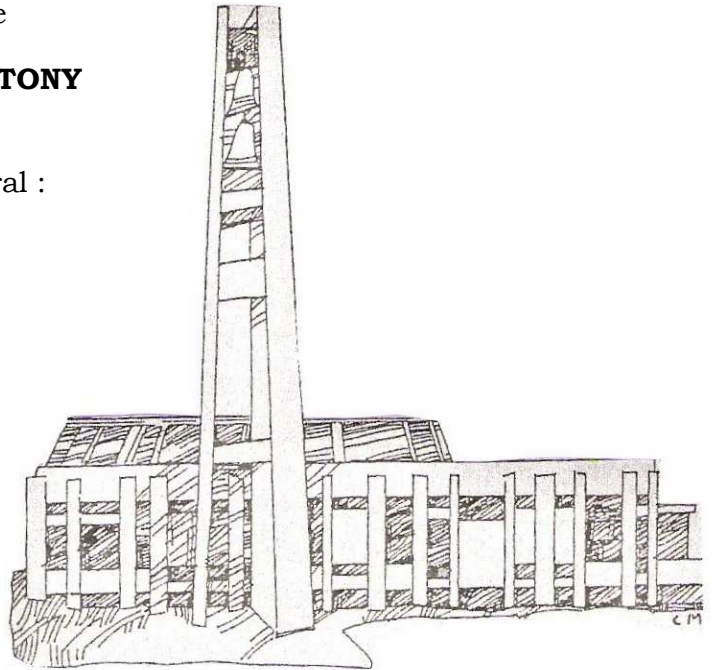
www.saintmarcdemassy.org

Service divin :

les dimanches et jours de fêtes à 10h30

Ecole du dimanche :

Le dimanche pendant le service divin



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n°1159 bis – 34^{ème} année – été 2011 – mise à jour du 10 juillet 2011.

Lectures bibliques :

- 10 juillet (3^{ème} dimanche du temps de l'Église) Ex 19, 2-6a – Rm 5, 6-11 – Mt 9, 35-10, 7
- 17 juillet (4^{ème} dimanche du temps de l'Église) Jr 20, 7-13 – Rm 5, 12-15 – Mt 10, 26-33
- 24 juillet (5^{ème} dimanche du temps de l'Église) 2 R 4, 8-11 & 14-17 – Rm 6, 2b-11 – Mt 10, 34-42
- 31 juillet (6^{ème} dimanche du temps de l'Église) Zach 9, 9-10 - Rm 8, 9 & 11-13 – Mt 11, 25-30
- 7 août (7^{ème} dimanche du temps de l'Église) Es 55, 10-11 – Rm 8, 18-23 – Mt 13, 1-23
- 14 août (8^{ème} dimanche du temps de l'Église) Es 44, 6-8 – Rm 8, 26-27 – Mt 13, 24-30
- 21 août (9^{ème} dimanche du temps de l'Église) 1 R 3, 5-12 – Rm 8, 28-30 – Mt 13, 44-52
- 28 août (10^{ème} dimanche du temps de l'Église) Es 55, 1-3 – Rm 8, 35-39 – Mt 14, 13-21
- 4 septembre (11^{ème} dimanche du temps de l'Église) 1 R 19, 9-18 – Rm 9, 1-5 – Mt 14, 22-33

Les activités de la paroisse Saint-Marc pendant l'été :

- Nous recevrons le 17 juillet la *visite du Frère Philippe Bai* et lui remettrons notre contribution pour la construction de son collège de Loulouka, au Burkina Faso. La quête en espèces du 10 juillet lui sera consacrée. Les dons par chèque sont à libeller à l'ordre de S.M.A. Pères Blancs.
- **Pendant l'été** : le culte sera célébré à Saint-Marc jusqu'au 31 juillet inclus et à partir du 4 septembre. L'église sera fermée au mois d'août. L'école du dimanche sera assurée jusqu'au 3 juillet inclus et à partir du 4 septembre. *Le culte sera célébré à l'Eglise baptiste, 17, voie de Wissous, tous les dimanches à 10h30. En outre, le dimanche 28 août, le culte sera célébré à Bourg-la-Reine à 10h30 et à l'Eglise réformée de la Vallée de Chevreuse à 10h45. Dans notre église régionale, le culte sera célébré tous les dimanches à l'Eglise St-Marcel, aux Billettes, à Noisy-le-Sec, à Noisy-le-Grand, à Pontault-Combault, à Courbevoie, à Saint-Denis et à Nice ainsi que, le 7 août, à St Jean.*

Dans l'Eglise du Christ et autour d'elle en Ile de France :

- Le Maire de Verrières-le-Buisson nous invite à commémorer les victimes des crimes racites et antisémites de l'Etat français et à rendre hommage aux Justes de France au cimetière de Verrières le lundi 18 juillet à 19h.
- Aux Billettes : le pasteur Alain Joly signale huit concerts, les samedis de juillet et août à 16h, le festival des « Nuits au cloître », fin août à 21h30, huit lectures-spectacles par la compagnie la Pléiade, ainsi que l'exposition « Philippe Melanchthon – dépasser les frontières » de la Mission intérieure de notre Eglise, du 7 juillet au 30 août au cloître des Billettes. Des volontaires sont demandés pour assurer l'accueil (du mardi au samedi de 11h à 19h et le dimanche de 14h à 19h). S'inscrire auprès de l'Union synodale, Mme Brost, 01 44 79 04 73.

- On trouvera dans l'entrée de l'Eglise les bulletins paroissiaux de l'Eglise protestante de Bourg-la-Reine et de l'Eglise réformée de la Vallée de Chevreuse, ainsi que l'appel de juillet de l'ACAT, consacré à l'isolement des réfugiés en France.

Prévoyons la rentrée :

- **Culte, école biblique, catéchisme** : notre Eglise St Marc accueillera les fidèles chaque dimanche à 10h30 pour le culte célébré par un pasteur ou un prédicateur laïc de notre région ecclésiale (avec Ste Cène sauf en l'absence de pasteur ordonné). Les enfants seront accueillis pendant le culte tant pour l'école du dimanche (dès l'âge scolaire) que pour le catéchisme (en général à partir de 12 ans). La rentrée officielle de l'Ecole du dimanche est fixée au 11 septembre mais les enfants seront accueillis dès le 4 septembre.
- **Etude biblique** : Martine Aggerbeck nous proposera une fois par mois son étude biblique.
- **Autres activités paroissiales** : notre paroisse connaîtra des moments de convivialité à l'occasion des repas paroissiaux, de la préparation du comptoir de l'Avent, rencontrera les paroisses chrétiennes voisines dans une démarche de témoignage œcuménique.
- **Samedi 10 septembre à Massy** : fête des associations. En association avec à l'Eglise réformée de la Vallée de Chevreuse, notre paroisse a demandé à bénéficier d'un stand.
- **Samedi 17 septembre à 17h30** à Saint-Marc : **mariage** de François Fernandes et Linda Benincasa.
- **Dimanche 18 septembre** : journée du patrimoine : notre Eglise sera ouverte (horaire à préciser).
- **Formation de catéchètes** : « Etre monitrice, moniteur de l'Ecole biblique » : une série de rencontres est proposée par les pasteurs Edgard Schnitzler et Marc Frédéric Muller à l'Eglise protestante de Bourg-la-Reine à 20h30 les mardis 27 septembre, 29 novembre, 24 janvier 2012, 27 mars et 29 mai.
- **Cultes autrement** : désormais, une équipe de paroissiens, sous la houlette du pasteur M. Rakotovoao, proposera un « culte autrement » un dimanche tous les deux mois : 2 octobre, 4 décembre, 4 février 2012, 6 mai.
- **Du 14 au 16 octobre à l'Eglise réformée de la Vallée de Chevreuse** : 1961-2011 : nos voisins réformés nous invitent à la célébration du cinquantenaire de leur Eglise locale : concert au temple le vendredi soir à 20h45, conférence « le protestantisme depuis 50 ans, son évolution, son avenir » le samedi à 15h, dîner-spectacle le samedi à 19h, repas pris en commun (sur inscription) le dimanche à 12h, culte solennel le dimanche à 16h. Détails disponibles à l'Eglise St-Marc.

Toute l'information sur l'œcuménisme en Essonne : voyez

<http://oecumenisme91.ccf.fr/htm/oindex91.php>

Le point financier

Les mois de juillet et, surtout, d'août ne sont pas traditionnellement les plus prospères pour notre compte en banque. Pourtant le rythme des dépenses ne connaît pas de vacances ! Pensez-y, merci !

Revenons sur la question : combien donner ? la participation à l'Eglise de Jésus-Christ ne saurait être payante, aucun montant de cotisation n'est donc fixé ! Néanmoins, tout paroissien aura à cœur de participer à la vie de sa paroisse en prenant en charge certaines tâches et en contribuant aux dépenses de l'association paroissiale, la question « combien donner » a donc bel et bien un sens. Certes, les moyens des uns et des autres ne sont pas identiques, et la pauvre veuve de la parabole qui a placé deux piécettes dans le tronc a donné davantage que le riche pharisien qui la méprisait. Mais pour être concret, deux réponses simples fourniront des ordres de grandeur : d'une part, nous sommes une cinquantaine de foyers et le budget de la paroisse est de 50000 euros par an, la division est facile à faire ! D'autre part, on peut supputer que si chaque paroissien versait 2% de son revenu sous forme d'offrandes, le budget serait couvert. Rappelons aux paroissiens soumis à l'impôt sur le revenu que la loi de finances française accorde une réduction d'impôt substantielle (66%) sur présentation d'un reçu fiscal : tout euro donné ne vous coûte après impôt que 34 centimes.

Vous pouvez adresser vos versements à APEELMA,

Crédit Lyonnais agence 8941 compte 79242Q, RIB 30002 08941 0000079242Q 66 CL Orsay08941.

Le trésorier recommande les virements automatiques mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent en communiquant les informations ci-dessus.

Le produit des collectes en espèces des deuxième et quatrième dimanches de chaque mois sont affectés aux œuvres et gérés par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA

Un été béni à tous, laissant un temps pour le recueillement et la prière !